

Le néant où tout l'avait plongée ne l'avait pas dérobée à l'œil avide de l'Angleterre. Cette île orgueilleuse, qui se croit la reine des îles parce qu'elle est la plus florissante de toutes, prétendait avoir des droits imprescriptibles sur Tabago pour l'avoir occupée pendant six mois. Ses forces couronnèrent ses prétentions, et la paix de 1763 justifia le succès de ses armes en lui assurant une possession jusqu'alors dédaignée par les Français.

XII.
Plan de défrichement pour les îles d'Amérique.

Presque toutes les propriétés des Antilles devinrent le tombeau de leurs premiers colons, qui, agissant au hasard dans des temps d'inexpérience, sans aucun concours de leur métropole, faisaient autant de fautes que de pas. Leur avidité méprisa la pratique des naturels du pays, qui, pour diminuer la trop grande influence d'un soleil éternellement ardent, séparaient les petites portions de terrain qu'ils étaient forcés de défricher par de grands espaces couverts d'arbres et d'ombre. Ces sauvages, instruits par l'expérience, plaçaient leurs logemens au milieu des bois, dans la crainte des exhalaisons vives et dangereuses qui sortaient d'une terre qu'ils venaient de remuer.

Les destructeurs de ce peuple sage, pressés de jouir, abandonnèrent cette méthode trop lente; et, dans l'impatience de tout cultiver, ils abattirent précipitamment des forêts entières. Aussitôt des vapeurs épaisses s'élevèrent d'un sol échauffé pour la première fois des rayons du soleil. Elles augmentèrent à mesure qu'on fouilla les champs

pour les ensemercer ou pour les planter. Leur malignité s'introduisit par tous les pores, par tous les organes du cultivateur, que le travail mettait dans une transpiration excessive et continuelle. Le cours des liqueurs fut intercepté; tous les viscères se dilatèrent, le corps enfla, l'estomac cessa ses fonctions. L'homme mourut. Échappait-on aux ardeurs pestilentielles du jour, la nuit on respirait la mort avec le sommeil dans des cabanes dressées à la hâte au milieu des terres défrichées sur un sol dont la végétation trop active et malsaine consumait les hommes avant de nourrir les plantes.

D'après ces observations, voici le plan qu'il serait bon de suivre dans l'établissement d'une colonie nouvelle. En y arrivant, nous examinerions quels sont les vents qui règnent le plus dans l'archipel de l'Amérique, et nous trouverions qu'ils y sont réguliers du sud-est au nord-est. Si nous avions la liberté du choix, si la nature du terrain n'y mettait point d'obstacle, nous éviterions de nous placer sous le vent, de peur qu'il n'apportât continuellement dans notre sein la vapeur des terres nouvellement défrichées, et n'infestât par l'exhalaison des plantations neuves une plantation qui se serait purifiée avec le temps. Ainsi nous devrions fonder notre colonie au vent de tous les pays qu'il s'agirait de mettre en culture. D'abord on construirait dans les bois tous les logemens, autour desquels nous ne laisserions pas couper un seul arbre. Le séjour des bois et sain : la fraîcheur

qu'ils conservent, même pendant la plus grande chaleur du jour, empêche cette surabondance de transpiration qui fait périr la plupart des Européens par la sécheresse et l'acrimonie d'un sang inflammable et dépouillé de son fluide. On allumerait du feu pendant la nuit dans les cases, pour diviser le mauvais air qui pourrait s'y être introduit. Cet usage, établi constamment dans certaines parties de l'Afrique, aurait en Amérique l'effet qu'on doit en attendre, eu égard à l'analogie des deux climats.

Ces précautions prises, nous commencerions à abattre le bois, mais à l'éloignement de cinquante toises au moins des cabanes. Lorsque la terre serait découverte, les esclaves seraient envoyés au travail à dix heures du matin seulement, c'est-à-dire après que le soleil aurait divisé les vapeurs, et que le vent les aurait chassées. Les quatre heures perdues depuis le lever du jour seraient plus que compensées par l'activité des cultivateurs dont on ménagerait les forces, et par la conservation de l'espèce humaine. On continuerait cette attention, soit qu'il fallût défricher les terres ou les ensemercer, jusqu'à ce que le sol, bien purgé, bien consolidé, permit d'y établir les colons, et de les occuper à toutes les heures du jour sans avoir rien à craindre pour leur sûreté. L'expérience a justifié d'avance la nécessité de toutes ces mesures.

xiii.
Malheurs

Pour n'avoir pas suivi la route que nous venons

de tracer, les Anglais et leurs esclaves périrent en foule à Tabago, quoique venus la plupart ensemble des colonies voisines. Eclairés par ce désastre, ils se placèrent au-dessus du vent, et la mort cessa ses ravages. L'usage où est le gouvernement britannique de vendre le sol de ses îles, et les formalités inséparables d'un pareil système, retardèrent la formation d'un établissement qu'avec des maximes moins sages peut-être on aurait commencé immédiatement après la paix. Ce ne fut qu'en 1766 que furent adjugés quatorze mille acres de terre, divisés en portions de cinq cents acres chacune. De nouvelles adjudications furent faites dans la suite; mais il ne fut jamais permis à aucun cultivateur d'acquérir plus d'un lot.

Le sucre fut la première production que les Anglais demandèrent à Tabago. La culture en fut malheureusement troublée par les fourmis, qui depuis quelque temps dévoraient si cruellement les îles voisines. Il fallut alors, dans la moitié des plantations, substituer le coton aux cannes. Malgré cette grande calamité, la colonie avait fait des progrès dignes d'attention, lorsque les événemens de la guerre firent tomber, en 1781, cet établissement presque naissant dans les mains des Français, auxquels la pacification de 1785 en assura la propriété.

Les capitalistes anglais qui avaient avancé des fonds à leurs concitoyens pour les mettre en état de former des plantations à Tabago ne virent

arrivés aux
Anglais à
Tabago pour
s'être écartés
des maximes
que nous
venons de
tracer.

pas plus tôt leurs débiteurs sous une domination étrangère , qu'ils réclamèrent la somme de 22,052,108 livres , qu'ils assuraient leur être due. Ces prétentions parurent exagérées à la cour de Versailles, qui, en 1786 , créa une commission qu'elle chargea d'examiner la nature de tant de créances , et de prononcer sur leur légitimité ou sur leur vice , d'après la constitution britannique. Les membres de ce tribunal réduisirent à 8,459,507 livres les répétitions que les prêteurs avaient raisonnablement à faire , et déclarèrent sans détour que tout ce qu'on exigeait de plus était usuraire. Ils soutenaient s'être strictement conformés dans leurs jugemens aux lois anglaises qui avaient dû leur servir de règle , tandis que ceux dont ils diminuaient si fort la fortune les accusaient de mauvaise foi ou d'ignorance.

Cette discussion n'était pas terminée , lorsqu'une nouvelle révolution rendit en 1795 Tabago à l'Angleterre. Cette possession ne tardera pas , sous ses nouveaux maîtres , à acquérir le degré de prospérité dont elle est susceptible. C'est un pays haché et médiocrement arrosé. Dans l'intérieur , la terre est rouge , compacte , argileuse , et se prête difficilement à la culture. Le sol est beaucoup meilleur sur les rivages de la mer ; mais en général les cannes à sucre y doivent être renouvelées à chaque récolte , et il est très-rare qu'on puisse compter sur leurs rejetons.

Sous d'autres points de vue , la colonie a quel-

que importance. L'air qu'on y respire est assez salubre. Elle peut être fortifiée à peu de frais. Ses rades sont excellentes ; on y peut arriver d'Europe durant l'hivernage sans courir aucun des dangers qui dans cette saison rendent si périlleux les canaux qui séparent les Antilles. Placée au vent des autres établissemens , elle peut les menacer tous. Sa position la met à l'abri des ouragans. Le voisinage de la Trinité et du continent espagnol lui assure des bois , des vivres , des bestiaux à beaucoup meilleur marché qu'on ne les paie ailleurs à l'Amérique septentrionale. Enfin Tabago donne à ses possesseurs la facilité de former un commerce interlope très-considérable , avec des provinces abondantes en métaux et mal approvisionnées par leur métropole.

Lorsque les Anglais et les Français , qui ravageaient depuis quelques années les îles du Vent , voulurent donner , en 1660 , de la consistance à des établissemens qu'on n'avait encore qu'ébauchés , ils convinrent que la Dominique et Saint-Vincent resteraient en propre aux Caraïbes. Quelques-uns de ces sauvages , dispersés jusqu'à ce moment , allèrent chercher leur asile dans la première , et le plus grand nombre dans la seconde. C'est là que ces hommes doux , modérés , amis de la paix et du silence , vivaient au milieu des bois , en familles éparses , sous la direction d'un vieillard , que l'âge seul avait instruit et appelé au gouvernement. L'empire passait successive-

xiv.
Histoire des
sauvages de
St.-Vincent.

ment dans toutes les familles , où le plus âgé devenait toujours roi , c'est-à-dire guide et père de la nation. Ces sauvages ignorans ne connaissaient pas l'art sublime de soumettre et de gouverner les hommes par la force des armes ; d'égorger les habitans d'un pays pour en posséder légitimement les terres ; d'accorder au vainqueur la propriété , au vaincu le travail des pays de conquête ; et de dépouiller à la longue l'un et l'autre des droits et des fruits par des taxes arbitraires.

La population de ces enfans de la nature s'accrut tout à coup d'une race d'Africains dont on n'a pu savoir exactement l'origine. Un navire , dit-on , qui transportait des nègres pour les vendre , vint échouer à Saint-Vincent , et les esclaves , échappés au naufrage , y furent accueillis comme des frères par les sauvages. D'autres prétendent que ces noirs sont des transfuges qui ont déserté les plantations des colonies voisines. Une troisième tradition veut que ce sang étranger provienne des nègres que les Caraïbes enlevaient aux Espagnols dans les premières guerres de ces Européens contre les Indiens. Si l'on en croit du Tertre , le plus ancien historien des Antilles , ces terribles sauvages , impitoyables envers les maîtres , épargnaient les captifs , les emmenaient chez eux , leur rendaient la liberté pour jouir de la vie , c'est-à-dire du ciel et du sol ; en un mot , des biens de la nature , qu'aucun homme ne doit ni ravir ni refuser à personne.

C'est peu : les maîtres de l'île donnèrent leurs filles en mariage à ces étrangers , quel que fût le hasard qui les eût conduits. L'espèce procréée de ce mélange forma une génération qu'on appela *Caraïbes noirs*. Ils ont plus conservé de la couleur primitive de leurs pères que de la nuance mixte de leurs mères. Le Caraïbe rouge est de petite stature ; le Caraïbe noir est grand , robuste ; et cette race , doublement sauvage , parle avec une véhémence qui semble tenir de la colère.

Cependant le temps éleva des nuages entre ces deux nations : ils furent aperçus de la Martinique. On résolut de profiter de cette mésintelligence pour s'élever sur les ruines de l'un et de l'autre parti. On prétexta que les Caraïbes noirs donnaient asile aux esclaves déserteurs des îles françaises. L'imposture n'enfante que l'injustice : on attaqua sans raison ceux qu'on accusait à tort ; mais le peu de monde qui fut employé à cette expédition , la jalousie des chefs qu'on y destina , la défection des Caraïbes rouges , qui ne voulurent donner contre leurs rivaux aucun des secours qu'ils avaient promis à des alliés trop dangereux ; la difficulté des subsistances , l'impossibilité d'atteindre des ennemis cachés dans des bois et dans des montagnes , tout concourut à faire échouer une entreprise aussi téméraire que violente. Il fallut se rembarquer après avoir perdu bien des hommes utiles ; mais la victoire des sauvages ne les empêcha pas de demander la paix en supplians. Ils

xv.
L'arrivée des Français à St.-Vincent brouille les Caraïbes noirs avec les Caraïbes rouges.

invitèrent même les Français à venir vivre avec eux , leur jurant une amitié sincère , une concorde inaltérable. Cette proposition fut acceptée ; et l'on vit dès l'année suivante , qui fut 1719 , plusieurs habitans de la Martinique aller se fixer à Saint-Vincent.

Les premiers s'établirent paisiblement , non-seulement de l'aveu , mais avec le secours du Caraïbe rouge. Ce succès attira d'autres colons , qui , par jalousie ou par d'autres motifs , enseignèrent aux sauvages un funeste secret. Ce peuple , qui ne connaissait de propriétés que celles des fruits , parce que c'est la récompense du travail , fut étonné d'apprendre qu'il pouvait vendre la terre qu'il avait cru jusqu'alors appartenir à tous les hommes. Cette découverte lui mit la toise à la main. Il posa des bornes , et dès ce moment la paix et le bonheur furent exilés de son île. Le partage des terres amena la division entre les hommes. Voici les causes de la révolution qui suivit l'esprit d'usurpation.

Lorsque les Français étaient arrivés à Saint-Vincent , c'était avec des esclaves pour défricher et pour cultiver. Les Caraïbes noirs , humiliés , effrayés de ressembler à des hommes avilis par la servitude , craignirent qu'on n'abusât un jour de la couleur qui trahissait leur origine pour les attacher au même joug ; et ils se réfugièrent dans la plus profonde épaisseur des bois. Là , pour s'imprimer à jamais une marque distinctive qui

fût le signe de leur indépendance , ils aplatirent le front de leurs enfans à mesure qu'ils venaient au monde. Les hommes et les femmes dont la tête n'avait pu se plier à cette étrange forme n'osèrent plus se montrer sans le caractère ineffaçable et visible de la liberté. La génération suivante parut un peuple nouveau. Les Caraïbes au front aplati , tous à peu près du même âge , grands , bien faits , vigoureux et farouches , vinrent sur les côtes planter des cabanes.

Dès qu'ils surent le prix que les Européens mettaient à la terre qu'ils habitaient , ils prétendirent y participer comme les autres insulaires. On apaisa d'abord ce premier instinct de cupidité par des présens d'eau-de-vie et de quelques sabres ; mais , peu contents de ces armes , ils demandèrent bientôt des fusils , comme en avaient reçu les Caraïbes rouges. Alors ils voulurent avoir leur part à la valeur de tout le terrain qui se vendrait à l'avenir , au produit des ventes qu'on avait déjà faites. Irrités de ce qu'on leur refusait de les associer à ce partage fraternel , ils formèrent une tribu séparée , jurèrent de ne plus s'allier avec les Caraïbes rouges , se donnèrent un chef , et commencèrent la guerre.

Le nombre des combattans pouvait être égal de part et d'autre , mais la force ne l'était pas. Les Caraïbes noirs eurent sur les rouges tout l'ascendant que l'industrie , la valeur et l'audace prennent bientôt sur la faiblesse de tempérament

et la timidité de caractère. Cependant l'esprit d'équité, qui n'abandonne guère l'homme sauvage, fit consentir le vainqueur à partager avec le vaincu le territoire de l'île situé sous le vent. C'était le seul dont les deux partis fussent jaloux, parce qu'il leur attirait les présens des Français.

Le Caraïbe noir ne gagna rien à l'accord qu'il avait dicté lui-même. Les nouveaux cultivateurs qui débarquaient dans l'île allaient tous s'établir dans le quartier de son rival, où la côte était plus accessible. Cette préférence ranima une haine mal éteinte. Les combats recommencèrent. Les rouges, toujours battus, se retirèrent au vent de l'île. Plusieurs allèrent sur leurs canots descendre en terre-ferme ou se réfugier à Tabago. Le peu qui resta vécut séparé des noirs.

Ceux-ci, conquérans et maîtres de toute la côte sous le vent, exigèrent des Européens qu'ils achetassent de nouveau les terres qu'ils avaient déjà payées. Un Français voulut montrer un contrat d'acquisition passé avec un Caraïbe rouge. *Je ne sais point*, lui dit un Caraïbe noir, *ce que dit ton papier; mais lis ce qui est écrit sur ma flèche. Tu dois y voir en caractères qui ne mentent point que, si tu ne me donnes pas ce que je te demande, j'irai brûler ce soir ton habitation.* C'est ainsi que raisonnait avec des faiseurs d'écriture un peuple qui n'avait point appris à lire. Il usait du droit de la force avec autant d'assurance, avec aussi peu de

remords que s'il avait connu le droit divin, le droit politique et le droit civil.

Le temps, qui change les procédés avec les intérêts, mit fin à ces vexations. Les Français, sans doute, furent les plus forts à leur tour. Ils ne s'amuserent plus à élever des volailles, à cultiver des légumes, du manioc, du maïs, du tabac, pour aller les vendre à la Martinique. En moins de vingt ans des cultures plus importantes occupèrent huit cents blancs et trois mille noirs. Saint-Vincent était dans cette situation quand il tomba sous la domination anglaise, et y fut attaché par le traité de 1763.

Cette île, de figure ronde, et qui a huit lieues de diamètre, est montueuse, mais coupée par d'excellens vallons et arrosée par quelques rivières. C'est dans sa partie occidentale que les Français avaient commencé la culture du cacao et du coton, et poussé assez loin celle du café. Les conquérans y formèrent quelques sucreries. L'impossibilité de les multiplier sur un terrain inégal et rempli de ravins leur fit désirer d'occuper les plaines de l'est. Les sauvages, qui s'y étaient réfugiés, refusaient de les abandonner, et l'on eut recours aux armes pour les y contraindre. La résistance qu'ils opposèrent aux foudres de la tyrannie européen ne fut et ne pouvait être que très-difficilement opiniâtre.

Un officier arpentait le sol qui venait d'être envahi, lorsque le détachement qui l'escortait

xvi.
St.-Vincent
tombe au
pouvoir des
Anglais. Sort
de l'île sous
cette domi-
nation.